



## PROCÈS-VERBAL

### Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Albert-Schweitzer tenue le mercredi 21 février 2018

Présences : Mesdames Christine Lavoie, parent  
Virginie Boileau, parent  
Katy Laframboise, parent  
Martine Laframboise, parent  
Line Noël, technicienne en service de garde  
Nancy Caya, enseignante  
Annie Legros, enseignante  
Karine Limoges, enseignante  
Christyne Tremblay, directrice  
Francine Côté, secrétaire

Messieurs Benoit Longpré, parent

Absences : Messieurs Frédéric Legault, parent  
Roger Plourde, directeur adjoint

1. Ouverture de l'assemblée  
La présidente déclare l'assemblée ouverte.
2. Lecture du projet d'ordre du jour  
L'ordre du jour est expliqué et quelques modifications sont apportées.  
Adoption de l'ordre du jour par les membres du CÉ

CÉ 17-18\_07

3. Survol du procès-verbal du 5 décembre 2017  
Adoption du procès-verbal par les membres du CÉ

CÉ 17-18\_08

4. Suivi du procès-verbal du 5 décembre 2017  
Un suivi a été fait par rapport au compostage. Le sondage a été fait auprès des enseignants. Les enseignants ont décidé de ne pas faire de compostage pour cette année.

5. Suivi de la séance extraordinaire de janvier 2018

Mme Tremblay explique que ce qui a été fait a été déposé au gouvernement.

6. Parole au public

Présence de Mme Sylviane Jinchereau. Elle a reçu une réponse de M. Plourde qui lui disait que les enseignants ne veulent pas s'impliquer dans le compostage. Elle se demande si c'est une fin de non recevoir. Elle nous explique ce qu'elle aimerait faire. Une discussion suit.

7. Correspondance

Aucune correspondance n'a été mentionnée.

8. Travaux du conseil

a- Mme Tremblay nous explique ce qu'est le COSP (contenus en orientation scolaire et professionnelle). Une discussion suit.

CÉ17-18\_09

b- Fonds à destination spéciale : lignage de la cour. Un solde d'environ 3000\$ reste. Mme Tremblay aimerait pouvoir faire un lignage de la cour au printemps. Elle nous demande notre autorisation. Elle nous parle aussi des contributions volontaires.

Adoption de la proposition par les membres du CÉ

CÉ17-18\_10

c- critères pour la direction de l'école. Ce sujet est remis à la fin de la rencontre car Mme Tremblay doit quitter. À la fin de la rencontre, Mme Tremblay quitte la pièce et la présidente nous présente les besoins et caractéristiques en lien avec les critères de sélection de la direction d'établissement.

Adoption du document par les membres du CÉ

CÉ\_17-18\_11

d- acte d'établissement de l'école Albert Schweitzer.

L'acte doit être présenté au CÉ lorsqu'il y a une modification faite. Les modifications sont les suivantes. Mme Tremblay nous explique les modifications.

Dans la section LOCAUX :

- ajout des mots « et terrains » pour se lire « locaux et terrains »

- ajout des mots « et terrains de l'école » pour se lire « tous les locaux et terrains de l'école sont mis à la disposition de l'école ».

Adoption de l'acte d'établissement par les membres du CÉ

CÉ17-18\_12

9. Affaires nouvelles

- a- grilles matières. Mme Tremblay présente la grille-matière de cette année. Elle nous fera part de la grille-matière de l'année 18-19 par courriel.
- b- suivi du PEVR. (plan engagement vers la réussite). Mme Tremblay nous explique le plan.
- c- achats en lien avec la fondation Pierre Lavoie. Mme Tremblay nous explique les achats faits par l'enseignant en éducation physique.

10. Rapport

- a- représentant comité de parents. Aucune présence au dernier comité. Mme Laframboise nous dit qu'elle devra se trouver un substitut.
- b- représentant du service de garde. Présentation par Mme Noël des activités pour les journées pédagogiques en 2018-19.
- c- Représentant des enseignants. Aucun commentaire.
- d- Représentant OPP. Aucun commentaire.
- e- Mot de la direction. Mme Tremblay nous dit que les inscriptions ont bien été.
- f- Mot de la présidente.

11. Varia

Les bons coups.

La persévérance a été une belle célébration.

Les 100 jours des préscolaires a été une journée bien appréciée.

M. Longpré mentionne l'excellent travail de Mme Cousineau de l'OPP.

À 19 h 57, Mme Tremblay quitte et Mme Lavoie nous présente le document sur les besoins et caractéristiques du milieu en lien avec les critères de sélection de la direction d'établissement. Voir point 8-C

12. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 20 h.

Christyne Tremblay  
Directrice

Christine Lavoie  
Présidente